



A Mme Aliza Bin-Noun, Ambassadrice d'Israël en France

Madame l'Ambassadrice,

En avril dernier, les participants du Congrès de la Fédération européenne des journalistes (FEJ) réunis à Sarajevo (Bosnie) ont vainement attendu l'arrivée du deuxième invité de la délégation palestinienne, Omar Nazzal, 54 ans, cadre du Syndicat des journalistes palestiniens. Arrêté par l'armée israélienne le 23 avril à la frontière entre la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël, et la Jordanie, il est, depuis cette date, placé en rétention administrative.

Ce régime extrajudiciaire, hérité de l'occupation britannique, est utilisé par votre pays pour mettre et garder en détention des personnes suspectes, sans avoir à justifier des raisons qui ont fondé contre elles ces mises en accusation. Pire, ces mesures administratives peuvent être prolongées toujours sans avoir à en justifier les motifs.

Les syndicats de journalistes français (SNJ, SNJ-CGT et CFDT-journalistes), membres de la Fédération internationale des Journalistes (600.000 membres dans le monde), et de la Fédération européenne des journalistes ainsi que ces organisations internationales, ont, à plusieurs reprises, dénoncé la répression quasi-permanente dont sont la cible les journalistes palestiniens et leur syndicat "Palestinian Journalists Union" (PJS).

Selon les précisions de l'armée israélienne, la détention par un tribunal militaire d'Omar Nazzal serait motivée par le fait d'appartenir à une "*organisation terroriste*" et non "*pas du fait de ses actions en tant que journaliste*".

Nous doutons fortement de cette accusation. Omar Nazzal est un journaliste professionnel compétent, expérimenté et avisé.

Nous venons d'apprendre que sa détention serait prolongée de trois mois sans procès ni inculpation.

C'est un véritable déni de justice.

Nous vous appelons, Madame l'Ambassadrice, à transmettre aux autorités de votre pays que :

Nous considérons que :

- notre confrère Omar Nazzal doit être libéré sans retard. En grève de la faim depuis le 4 août, ce journaliste entend protester contre sa détention injustifiée. Nous rendons Israël responsable de son état de santé.
- doivent cesser les détentions arbitraires des journalistes et les poursuites injustifiées dont ils sont l'objet.
- doivent cesser les pressions, censures, restrictions de circulation ainsi que les brimades qui ont pour conséquence d'empêcher les journalistes palestiniens d'exercer librement leur mission d'informer,
- doivent être respectées les conventions internationales sur la protection des droits de l'Homme, la liberté syndicale, la liberté d'expression, dans les territoires palestiniens, comme partout dans le monde.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame l'Ambassadrice, nos salutations syndicales les plus déterminées.

Paris, le 21/08/2016

SNJ/SNJ-CGT/CFDT-Journalistes